

# ASSOCIATIONS AGRÉÉES DE SÉCURITÉ CIVILE AU 09 février 2021

## AGRÉMENTS NATIONAUX

N°	intitulé de l'association nationale	sigle départemental	date de l'arrêté ministériel	types d'agrément autorisés
			Date renouvellement	
1	FÉDÉRATION NATIONALE DE PROTECTION CIVILE (FNPC)	ADPC 76	18 juillet 2018	A - B - C - D
			<b>18 juillet 2021</b>	
2	FÉDÉRATION NATIONALE DES RADIOAMATEURS AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE (FNRASEC)	ADRASEC 76	10 janvier 2019	A
			<b>10 janvier 2022</b>	
3	FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SECOURISTES FRANÇAIS CROIX BLANCHE (FFSFCB)	CB 76	17/07/2018	A - B - D
			<b>17 juillet 2021</b>	
4	CENTRE FRANÇAIS DE SECOURISME (CFS)	CFS 76	2 octobre 2020	D
			<b>17 janvier 2022</b>	
5	CROIX ROUGE FRANCAISE (CRF)	CRF 76	18 juillet 2018	A - B - C - D
			<b>18 juillet 2021</b>	
6	FEDERATION FRANCAISE DE SAUVETAGE ET SECOURISME (FFSS)	FFSS 76	6 novembre 2018	A - B - C - D
			<b>6 novembre 2021</b>	
7	SOCIETE NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER	SNSM 76 Rouen	16 novembre 2018	A - B - D
8		SNSM 76 Havre	<b>16 novembre 2021</b>	

9	FEDERATION FRANCAISE DE SPELEOLOGIE (FFS)	SSF 76	22 novembre 2018	A
			<b>22 novembre 2021</b>	
10	ASSOCIATION NATIONALE DES PREMIERS SECOURS (ANPS)	UDPS 76	3 juin 2019	A - B - C - D
			<b>3 juin 2022</b>	

(1) secours à personnes

**Types d'agrément :**

**A - Opérations de secours :**

Apporter un concours, dans les conditions prévues par convention, à titre complémentaire des moyens des services de secours publics, dans le cadre de la distribution des secours motivés par des besoins spécifiques ou des circonstances exceptionnelles, impliquant, par exemple, la mise en place d'un dispositif de secours, d'une ampleur ou d'une nature particulières ou le déclenchement d'un plan ORSEC ;

**B - Actions de soutien aux populations sinistrées :**

Répondre à l'appel de mobilisation pour faire face aux détresses engendrées en situation de crise. Prendre en charge, assister et assurer la sauvegarde des populations sinistrées ;

**C - Encadrement des bénévoles lors des actions de soutien aux populations sinistrées :**

Aider les autorités de police et leurs services publics à coordonner et gérer l'action des bénévoles spontanées et des membres des réserves communales de sécurité civile dans le cadre de leurs actions de soutien aux populations sinistrées.

**D - Dispositifs prévisionnels de secours :**

Concourir aux dispositifs prévisionnels de secours à personnes mis en place pour la couverture des risques à l'occasion des manifestations ou rassemblements de personnes. Dans le cadre de la demande d'agrément de sécurité civile, les associations doivent exposer de manière précise quels types de missions elles sont susceptibles de mener au sein d'un dispositif de secours. L'agrément délivré n'autorisera l'association à intervenir que dans le seul cadre des missions précisées dans l'arrêté (voir annexes n°1 et n°2)

**ASSOCIATIONS AGRÉÉES DE SÉCURITÉ CIVILE AU 09 février 2021**

**AGRÉMENTS DÉPARTEMENT**

N°	intitulé de l'association départementale	sigle	date de l'arrêté préfectoral	Types d'agrément autorisés
			date renouvellement	
2	ASSOCIATION NORMANDE DE SÉCURITÉ NAUTIQUE AQUATIQUE (n° agrément 76D-2011-01)	ANSNA	21 février 2020	A - D
			<b>21 février 2023</b>	
4	ASSOCIATION DE SAUVETAGE ET DE SECOURISME DIEPPE COTE D'ALBATRE (n° agrément 76D-2014-03-ADSC)	ASSDCA	18 mai 2020	A – B – D
			<b>18 mai 2023</b>	
5	UNITÉ MOBILE DES PREMIERS SECOURS 76 (n° agrément 76D-2017-01-ADSC)	UMPS 76	4 mars 2020	A -B - C – D + secours aquatiques
			<b>4 mars 2023</b>	
11	FÉDÉRATION NATIONALE DES SAPEURS POMPIERS DE FRANCE (FNSPF)	UDSP 76	23 février 2018	D DPS-PAPS et DPS-PE
			<b>24 février 2021</b>	

D.P.S. : Dispositifs Prévisionnels de Secours